



Demande reconventionnelle sans avocat

Par **nathess**, le **15/04/2015** à **07:42**

Bonjour,

Je suis actuellement divorcée depuis le 11 juin 2013 pas consentement mutuel. En décembre, j'ai déménagé en Loire atlantique, pour refaire ma vie, laissant mes 2 enfants a leur père qui habite dans le maine et Loire, car je souhaitais qu'ils finissent leur année scolaire et de plus je n'avais pas de travail. Nous nous étions donc mis d'accord pour passer la garde partagée par une garde alternée avec résidence des enfants chez le papa et un versement mensuel de 80€ de pension par enfant. Suite a des soucis avec notre avocate qui n'a pas fait le nécessaire auprès du juge, mon n ex mari a prit un nouvel avocat pour demander une pension de 110€par enfant. Ma question est la suivante, je n'ai pas le droit a l'aide juridictionnelle et pas les moyens de me payer un avocat mais je souhaiterais faire une demande reconventionnelle afin de contester cette augmentation et en profiter pour demander de récupérer la garde de mes enfants. Comment dois-je faire ? En sachant que je suis convoquée le 5 mai